

**RESTRICTIONS DE CIRCULATION
SUR LES ROUTES DEPARTEMENTALES DE LA HAUTE-LOIRE**

Fiche Info N° FI-MO-2024-10-23-a

Arrêté permanent :

- n° DIST-SGR-2023-14 relatif aux intempéries ou incidents routiers ;
- n° DIST-SGR-2023-13 relatif aux chantiers d'entretien ou d'aménagement des routes départementales et de leurs dépendances ;
- n° DIST-SGR-2023-07 relatif aux barrières de dégel.

Route(s) concernée(s) :

RD 181

Début de la section concernée (commune, carrefour, PR, lieu-dit) :

Commune de St Julien Molhesabate ; PR 1+884 ; Pont de Chirat

Fin de la section concernée (commune, carrefour, PR, lieu-dit) :

Commune de Dunières ; PR 1+914 ; Pont de Chirat

Nature de l'évènement :

Désordres structurels sur culée amont rive droite

Nature de la restriction :

- Alternat
- Coupure 1A/1B
- Coupure 2A/2B

Interdiction aux plus de 3.5T

Franchissable par les secours : Oui Non

Activation date et heure d'activation : 24/10/2024 à 8h00

Désactivation date et heure de désactivation (levée de la restriction) :

Itinéraire de déviation éventuel :

Depuis Dunières :

RD44 (St Bonnet le Froid) RD18 (St Julien Molhesabate)

Depuis St Julien Molhesabate :

RD18 (Riotord)

Observations éventuelles :

Mesure conservatoire prise avant travaux et remise en état de l'ouvrage

Coordonnées éventuelles du responsable de la signalisation mise en place :

Service: Pôle de Monistrol/Loire ; COR de Montfaucon en Velay

Prénom NOM (facultatif) : RAFFIER Jean-François ; POULENARD Gilles

A : Monistrol/Loire , le 23/10/2024

Haute-Loire le DEPARTEMENT
Direction des Services Techniques
Adjoint au Chef de Pôle de Territoire
de Monistrol-sur-Loire
Jean-Pierre BREZE

Destinataires (cocher les cases) :

- Préfecture : pref-coordination-routiere@haute-loire.gouv.fr
- Gendarmerie nationale : corg.ggd43@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Direction Départementale de la Sécurité Publique : ddpn43-secdir@interieur.gouv.fr
- Région : astreinteregion@auvergnerhonealpes.fr , transports43@auvergnerhonealpes.fr
- Communauté d'Agglomération du Puy en Velay : scolaire.agglo@lepuyenvelay.fr
- Département : sgr@hauteloire.fr , *Pôles, Cadre de permanence*
- Département en cas de coupure de la circulation pour une durée estimée supérieure à 4 heures : tesh.mda@hauteloire.fr (transport d'enfants en situation de handicap), xavier.brun@hauteloire.fr (Service Communication), florent.borie@hauteloire.fr (Service Communication),
- Mairies concernées

Autres destinataires :

Service Départemental d'Incendie et Secours : diffusion par le SGR si besoin